

# Formation spécifique de Coordonnateur SPS Niveau 3

**13 jours***(12 jours + 1 jour jury)***91 heures****Coût  
pédagogique  
par personne****2 830 € H.T.***Ce tarif comprend  
l'évaluation professionnelle  
par un jury.**Possibilité de restauration  
et d'hébergement (selon  
disponibilités) au CFPCT***ELIGIBLE AU CPF**

Répertoire spécifique n° 5774

**Dates**Consulter le calendrier  
prévisionnel  
ou nous contacter**Lieu**

Toulouse



OF SPS 2013-12-01

WWW.CFPCT.COM

**Objectifs**

A l'issue de la formation le stagiaire aura acquis les connaissances et les savoir-faire professionnels qui lui permettront de mettre en œuvre les compétences pour exercer la fonction de Coordonnateur SPS correspondant au **niveau 3, phases d'activité Conception et Réalisation**.

**Public concerné - Prérequis** conformément aux articles R.4532-25 et R.4532-26

Personne physique qui justifie :

⇒ Soit d'une expérience professionnelle d'une **durée minimale de 3 ans** :

- durant la phase de "**Conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage**" en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre ;
- durant la phase de "**Réalisation de l'ouvrage**" en matière de contrôle des travaux, d'ordonnancement, de pilotage et de conduite des travaux ou de maîtrise de chantier, ou en tant que coordonnateur ou agent en matière de sécurité.

⇒ Soit d'**un diplôme de niveau au moins égal** à la licence en architecture ou dans le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics ou de la prévention des risques professionnels.**Evaluation de la maîtrise des prérequis**

- Contrôle des pièces justificatives
- Entretien

A l'issue de l'entretien, le CFPCT signifiera au postulant la validation de ses prérequis. Dans le cas contraire, un bilan sera fait sur ses connaissances (acquises, en cours d'acquisition, non acquises). Selon le cas, le CFPCT pourra proposer une formation permettant au postulant de pallier à ses manques.

**Modalités de la formation - Conditions d'accessibilité**

- Formation présentielle
- Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap : nous contacter préalablement à l'inscription.

**Modalités et délais d'accès**

- Dossier de candidature à compléter et à nous retourner accompagné des documents demandés au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation. Nous contacter.

**Contenu****Tronc commun**

- La prévention, le rôle des intervenants, missions et moyens du coordonnateur, le registre journal, le PGC et définitions
- La prévention, l'analyse de l'accident, l'élaboration du PGC et du DIUO, visite de chantier inspection commune, le PPSPS
- Le CISSCT, le cadre législatif et réglementaire, le DIUO : intégration du DOE, l'expertise des offres, le contrat de coordination SPS, la clôture de la mission

**Méthodes et moyens pédagogiques**

- Exposés et échanges avec le groupe, retours d'expériences
- Analyse des textes, études de cas en sous-groupes
- Vidéo projecteur
- Paper board
- Support pédagogique

**Moyens d'encadrement**

Formateur de coordonnateur SPS qualifié INRS/OPPBTP, expérimenté et formé à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de ses compétences théoriques, pratiques et d'animation.

**Méthodes et modalités d'évaluation****Evaluation des acquis**

- Evaluation pédagogique en continu
- Evaluation professionnelle par un jury, à la fin de la formation

**Evaluation de la formation par les participants**

- Remise d'un questionnaire à la fin de la formation

**Validation de la formation**

Délivrance d'une attestation de compétence après passage devant un jury conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 26/12/12).

**Contact**Christine TALOU : 05.62.16.60.16 [talouc@cfpct.com](mailto:talouc@cfpct.com) **Niveau 3: Aptitude à coordonner les opérations de troisième catégorie**